

Ancienne Exploitation – 4 rue Henri IV

Identifiant fiche : 006



Localisation :

Adresse : 4 rue Henri IV
95420
Wy-dit-Joli-Village

Code Insee : 95690

Parcelles : n°675 et 676

Situation : Cœur de bourg

Protection : Périmètre de 500m (Eglise CMH)

Dates :

Typologie :

Classe : Patrimoine lié à la terre

Fonction actuelle : Ferme

Implantation : Habitation

En alignement /

Statut : Continuité urbaine

Intérêt patrimonial :

Etat (2017) : Élément intéressant

Foncier : Bon
Privé

Seul les éléments repérés
sont soumis à prescriptions

– Etat existant

La construction est située dans le bourg de Wy-dit-Joli-Village. Il s'agit d'une ancienne ferme, aujourd'hui reconvertie en habitation. Des bâtiments sont implantés tout le long de l'espace public. Deux passages cochers, ainsi qu'un accès piéton, permettent d'entrer dans la propriété, et notamment à une cour.

Un porche à l'ouest (a) de la propriété constitue un premier accès incorporé à **une grange R+C (1)**. Cette façade en front-à-rue est couverte de végétation, une vigne vierge qui laisse apparaître quelques portions de mur composé de moellons de pierre calcaire à joints beurrés. La toiture est en tuiles mécaniques rouges (petit moule). Le porche est clos -mais uniquement en partie inférieure- par un portail plein en bois foncé, que deux pierres chasse-roues viennent surligner.



Contiguë à cette première annexe, **une unité d'habitation R+1+C (2)**, également construite en moellons de pierre calcaire. En soubassement, des joints affleurants ont été réalisés à l'aide d'un mortier de ciment. Au-dessus s'élève la façade avec un enduit bâtard à base de chaux blanche qui recouvre les moellons, les laissant parfois apparents. Des chaînages verticaux et d'angles en pierre de taille, ainsi qu'une corniche, agrémentent la façade. Quatre baies sont visibles depuis l'espace public, 3 fenêtres de taille identique et une toute petite : les trois-mêmes présentent un linteau en pierre de taille, et des appuis de fenêtre et tableaux rénovés avec un enduit ciment ; les châssis sont en bois, foncé, ainsi que les fenêtres à petits bois ; ces trois baies sont habillées de volets, également en bois foncé. Intégré au tableau de la baie de l'étage, un volet roulant a été installé, de couleur marron foncé. La toiture est à deux pans et composée de tuiles mécaniques (petit moule) rouges. Trois cheminées couronnent ce toit, de finition enduit ciment, et les mitrons sont soit en béton, terre cuite, ou inexistant.



Le deuxième porche (3) est encadré par deux bâtiments, de gabarit R+C à gauche et R+1+C à droite. Tous deux sont composés de moellons de pierre calcaire à joints beurrés, avec des chaînages d'angle effectués en pierre de taille. De rares baies sont réalisées avec des linteaux en bois, closes à l'aide de volets en bois. Le bâtiment de droite est recouvert d'une toiture à deux pans en tuiles mécaniques rouge (petit moule), celui de gauche de tôles rouillées. Le porche est imposant par sa qualité architecturale, érigé en pierre et moellons de pierre calcaire, et percé de deux portes :

- une grande arcade charretière en plein cintre, entièrement close par une porte pleine en bois, et marquée par la présence de deux pierres chasse-roues,
- et une porte piétonne avec un arc surbaissé, fermée de la même façon. Une empreinte de clé surplombe l'enduit recouvrant l'arc ; la porte est également en bois plein.

Cet ensemble est recouvert d'un toit à deux pans en tôles métalliques, quelque peu rouillées.



– **Éléments à préserver :**

- L'emprise, l'organisation et les gabarits des constructions
- La nature et le traitement des parements de façades
- La forme des toitures
- Les menuiseries en bois ainsi que les portails d'accès
- Les chaînages verticaux
- Les pierres chasse-roues aux entrées

– **Éléments à caractère dénaturant :**

Les travaux de rénovation d'ouvrage doivent conserver la cohérence entre les matériaux en place et ceux nouvellement employés.

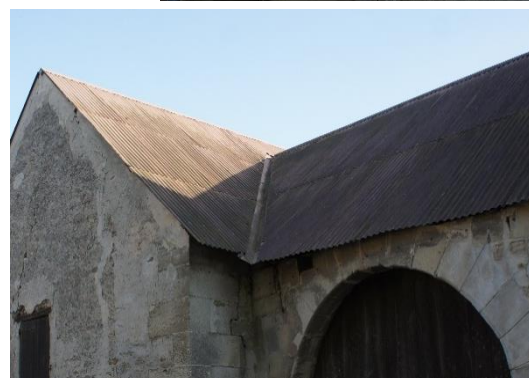
- Les maçonneries
- Tableau réalisé au mortier de ciment à remplacer par un solin en mortier bâtard de chaux blanche en harmonie avec les joints
- Joints des soubassements au mortier de ciment, à remplacer par un solin en mortier bâtard de chaux blanche en harmonie avec les joints
- Appuis de fenêtre en béton des bâtiments à revoir



- Les cheminées
- Prévoir le remplacement des dalles de couverture en béton sur les conduits de cheminée par des mitrons en terre cuite
- Les végétaux
- Les végétaux d'essences locales sont à prioriser ; le thuya par exemple est exclu.



- Les couvertures
- Les couvertures en tuiles mécaniques ou en tôle sont à changer en faveur de tuiles plates traditionnelles.



- Les nouveaux percements de baie
Les percements de baie en façade doivent reprendre impérativement le système constructif des percements des façades concernées de façon à conserver la cohérence de l'ensemble. Les proportions ne devront pas être plus larges que hautes.

- Les végétaux
Les végétaux d'essences locales sont à prioriser ; le thuya par exemple est exclu.



- Installation d'évacuation d'équipement nécessitant des évacuations vers l'extérieur : ne pas réaliser ces sorties sur l'espace public ou visible depuis l'espace public.

Extrait du plan IGN



Extrait de la photo aérienne (Les numéros renvois aux numéros des bâtiments de la notice)

